

Les informations recueillies concernant le demandeur font l'objet d'un traitement informatique, auquel il consent, destiné à instruire sa DEMANDE D'INTERVENTION DU FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT :

- dans le cadre de l'aide à la recherche de logement et/ou de l'accès au logement,
- de la prise en charge des impayés locatifs, des impayés d'énergie, d'eau et de services téléphoniques et d'accès à internet,
- de la prise en charge d'impayés de charges de copropriété,
- de l'accompagnement social au logement.
- de la gestion des recours
- de la gestion des remises gracieuses
- de l'évaluation de la Politique de Fond de Solidarité pour le Logement et l'élaboration de statistiques

Le Conseil Départemental de la Moselle est le responsable de traitement.

Le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle le responsable du traitement est soumis (Article 6-1 C du RGPD) Cette aide s'inscrit dans le cadre réglementaire suivant :

- ⇒ Le code de l'action sociale et des familles
- ⇒ loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales (notamment son article 65) et son décret d'application n° 2005-212 du 2 mars 2005 relatif aux FSL

Les données enregistrées sont celles du formulaire lié à la demande d'intervention du FSL, ainsi que les informations fournies par l'instructeur. Elles sont détaillées ci-après :

Identité	Nom, prénom, sexe,
Adresse	N° de voie, nom de la voie, code postal, ville
Téléphone	Fixe et/ou portable
Situation familiale	Célibataire, concubinage, Pacsé, Marié, divorcé, séparé, veuf Composition de la famille (identité membres, vie à domicile, âge de ceux-ci)
Activité du demandeur	Salarié ou travailleur indépendant, demandeur d'emploi (inscription au pôle emploi), retraité, étudiant, autre (précision),
Situation CAF	Attestation de paiements, n° CAF
Situation personnelle	Bénéficiaire du RSA (socle/majoré), bénéficiaire CMU, bénéficiaire tarif première nécessité, bénéficiaire tarif spécial de solidarité :
Ressources	Ensemble des ressources de quelque nature qu'elles soient, de toutes les personnes composant le foyer, (salaire, rémunération de formation, allocation de retour à l'emploi, allocation de solidarité, maladie, invalidité, allocation handicap, personnes âgées, prestations familiales, RSA, autres ressources), à l'exception : <ul style="list-style-type: none"> - de l'aide personnelle au logement (collecté à titre indicatif) - de l'allocation de logement (collecté à titre indicatif) - de l'allocation de rentrée scolaire (collecté à titre indicatif) - de l'allocation d'éducation spéciale et ses compléments (collecté à titre indicatif) - des aides, allocations et prestations à caractère gracieux. (collecté à titre indicatif)
Charges	Logement (loyer, loyer annexe, charges collectives, chauffage, montant eau, montant gaz, montant électricité, montant téléphone fixe, abonnement NTIC) Impôts (sur le revenu, taxe d'habitation) Assurance (logement, véhicule, vie) Mutuelle Frais de transport Pension alimentaires Frais de garde

	Autre Crédit en cours (crédit à la consommation, remboursement prêt caf, autre) Plan d'apurement banque de France
Nature et montant impayé / dette	Loyer, gaz, électricité, gaz et électricité, eau, téléphone, dégradation logement tiroir. Justificatifs de l'impayé/dette, identification de l'impayé. Date et valeur du dernier règlement
Caractéristique du logement	Type de logement (individuel, collectif), catégorie du parc locatif, Nom du bailleur, statut d'occupation, montant du loyer, nombre de pièces, superficie, charge internalisées, énergie de chauffage, énergie eau chaude, état du logement, date de signature du bail, date d'entrée dans le logement, durée du bail.
Motivation de la demande	Champ renseigné par l'accompagnant social et/ou le demandeur de l'aide

Les données n'ont pas pour finalité une prise de décision automatisée. L'ensemble des données est obligatoire, tout défaut de réponse entrainera l'impossibilité de traiter votre dossier.

Les informations enregistrées sont destinées aux services instructeurs du Département et ne peuvent être communiquées, en cas de besoin nécessaire à l'instruction de votre situation, qu'aux destinataires dûment habilités et intervenant strictement dans le cadre du dossier, à savoir, en fonction de leurs missions :

- Le service instructeur du Département
- Les associations tutélaires,
- Les associations ayant pour objet l'insertion ou le logement des personnes défavorisées,
- Les hôpitaux, résidences autonomie, EHPAD,
- Les bailleurs sociaux et publics,
- Les distributeurs d'énergie, d'eau, de services téléphoniques et d'accès à internet,
- La CAF et la MSA,
- La commission de surendettement,
- La CPAM.

Les décisions sont notifiées à la personne ou famille ayant formulé la demande et à l'organisme qui a saisi le FSL. Le Département informe les distributeurs d'énergie, d'eau, de services téléphoniques et d'accès à internet de la décision sans préciser les motifs. Le Département informe les bailleurs et les syndicats de copropriété de la décision en mentionnant, en cas de refus de la demande, le motif.

Les données enregistrées sont conservées 10 ans pour les dossiers retenus puis triés conformément aux prescriptions des archives départementales et à la réglementation en vigueur. Les dossiers refusés sont conservés 2 ans puis détruits.

Conformément au cadre juridique sur la protection des données personnelles en vigueur (Règlement général de Protection des Données - RGPD et Loi informatique et informatique modifiée), le demandeur bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de limitation des informations qui le concernent. Il peut définir le sort de ses données après son décès.

L'ensemble de ces demandes doivent être adressées, en justifiant de l'identité du demandeur, par voie postale au Délégué à la Protection des Données – Hôtel du département - 1 rue du Pont Moreau - C.S. 11096 - 57036 METZ Cedex 1 ou par courriel à l'adresse dpo@moselle.fr.

Le droit d'opposition ne s'applique pas à ce traitement dans la mesure où il découle d'une obligation légale.

Le demandeur peut également introduire une réclamation auprès de la CNIL (3, place Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris cedex www.cnil.fr).